

N° 21

Laboule Infos

Juillet 2009

Editorial

Petit à petit, nous constatons que les choses avancent et évoluent dans le bon sens, récompensant tous les efforts déployés pour mener à bien nos projets.

Comme cela vous avait été promis dans un précédent numéro, c'est tous ensemble que nous savourons aujourd'hui une nouvelle réalisation sur notre commune.

L'inauguration de notre nouvelle salle polyvalente a permis de réunir une grande partie des habitants de Laboule, et leur satisfaction d'y participer reflétait bien une certaine fierté d'être boularains.

Ce moment de convivialité et d'échanges a révélé la surprise de certains invités, surpris par la qualité de cette réalisation.

Ce fut un défi, et nous l'avons réussi. La volonté de l'équipe municipale ne faiblira pas malgré les difficultés qui ne cessent de se profiler à l'horizon des prochaines années.

Mais faisons place à l'été et tout ce qu'il nous apporte. Que ces beaux jours soient l'occasion de vivre les bons moments que vous avez peut être attendus près ou loin de LABOULE.

Je souhaite à toutes et à tous un superbe été.

*Le Maire
Denise Ferrari*

Salle communale

Inauguration du 2 juillet 2009

Extraits du discours de Madame le Maire à l'occasion de cette inauguration à laquelle assistaient les personnalités régionales et locales, les corps de métiers et une grande partie de la population boularine.

Le Conseil Municipal de LABOULE est très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour inaugurer la nouvelle salle polyvalente communale.

Ce bâtiment avait été, à l'origine, une des écoles de Laboule au temps où il y avait plus de 100 enfants sur la commune et certaines personnes parmi nous l'ont fréquentée. Puis cette école ayant disparu, il a abrité les locaux de la mairie et une salle de réunion qui, avouons le, étaient devenus trop exigües et inadaptés à nos besoins, il avait donc été décidé de faire une nouvelle mairie au lieu et place d'une ruine sur la place de l'église.

La question s'était donc posée : devait-on garder ce bâtiment en l'état ou doter la commune d'un lieu propice à la convivialité, propre et agréable ? La réponse n'avait pas tardé à venir.

Ce projet, porté par l'ancienne municipalité après la réalisation de la nouvelle mairie, a été repris dans le programme de l'équipe actuelle. Je remercie d'ailleurs chacune et chacun d'avoir accepté avec beaucoup de spontanéité et d'enthousiasme de mener à son terme cette opération, dotant ainsi Laboule d'une salle polyvalente à sa mesure, d'une capacité d'accueil de 70 personnes, que d'autres communes, moins bien loties, nous envient déjà.

Qui dit projet dit bien sûr maîtrise d'œuvre. Monsieur Jasmin Dominguez, architecte à Largentière a été chargé de la conception et du suivi de chantier. Le souhait des élus était de réaliser une salle polyvalente tout en conservant extérieurement, avec une pointe de nostalgie, la façade « ancienne école ».

Suite page 2

Dans ce numéro 21 de l'année 2009

Edito du Maire - Salle communale	1
Salle communale (suite) - Brèves infos	2
Festivités passées et à venir	3
Informations municipales et régionales	4

Salle communale (suite)

Je le félicite et le remercie pour sa dextérité et sa patience car tout au long de la réalisation des travaux, il n'a jamais cessé d'être à l'écoute des uns et des autres, et il faut bien reconnaître que l'architecte est un peu comme le maire, responsable de tous les problèmes; mais nous honorons tous aujourd'hui le résultat de son difficile travail de concepteur.

Il est bien évidemment indispensable d'y associer et de remercier vivement les entreprises et les artisans qui ont travaillé dans des conditions climatiques particulièrement difficiles mais, fait presque exceptionnel dans le milieu du bâtiment, dans une ambiance très courtoise et bon enfant. Chacun a bien compris les enjeux et surtout les contraintes liées à nos nombreuses exigences. L'existence de deux logements communaux occupés au premier étage n'a pas simplifié leur tâche. Je remercie d'ailleurs chaque locataire pour la patience et la compréhension sans faille qu'ils nous ont toujours été témoignés.

La durée du chantier a été de cinq mois et le coût de l'opération labellisée HQE « Haute Qualité Environnementale » et partiellement HPE de : 124 152,69 euros HT

La commune n'aurait pu réaliser ces travaux sans les subventions :

- de l'Etat, à hauteur de 20 %, soit : 24 830,54 euros HT
- du département, 25 %, soit : 31 038,17 euros HT

et de l'aide exceptionnelle de 10 000 euros sur les fonds parlementaires de M. Michel Teston, sénateur de l'Ardèche,

Le solde est financé par les fonds propres de la commune soit 33 283,98 € et un emprunt de 25 000 € sur 10 ans.

Comme vous pouvez le constater, la Commune de Laboule est maintenant bien équipée : une nouvelle mairie, un cimetière agrandi et un columbarium, la rénovation du cadastre napoléonien et une salle polyvalente. Qu'espérer de plus dans une période où les difficultés d'obtention de financements semblent occulter les projets importants d'investissement !

C'est avec beaucoup de gratitude que j'adresse mes remerciements tout particuliers, ceux de l'équipe municipale et également ceux des habitants de Laboule, à chacun des acteurs et des intervenants ayant contribué aux financements de cette opération dont nous sommes très fiers mais aussi, pour toute la considération qu'ils nous ont si souvent témoignée. Sans tout cela, nous ne serions pas réunis en ce beau jour d'été.

Je ne manquerai pas d'associer à cette fête Sandrine Fargier, notre secrétaire de mairie, pour le sérieux de son travail, Olivier Bertrand pour ses nombreuses performances, Cathy, notre employée communale, Serge Alain, pour avoir bien voulu nous composer le buffet, le comité des fêtes de Laboule toujours présent, la commune de Valgorge pour sa collaboration et Paul, mon mari, pour ses nombreux moments de solitude.

Denise Ferrari,
Maire de Laboule

Brèves info



Des nouvelles de la route départementale.

Depuis de nombreuses années, les travaux de mise en sécurité de la route départementale entre Marette et l'entrée du village sont à l'étude. Enfin une bonne nouvelle ! Le chantier devrait démarrer le 1er septembre prochain avec des élargissements, des remblaiements, un renforcement des accotements et un bétonnage de fossés. La circulation sera interdite selon des modalités qui seront précisées par arrêté municipal.

Ordures ménagères

Il est vivement rappelé l'importance d'avoir le geste civique pour le tri sélectif.

En effet, le coût de la redevance des ordures ménagères a augmenté, comme cela avait été expliqué l'an dernier lors de la réunion publique organisée avec le Sictoba.

Du fait de la construction du casier n° 5 à Gros-pierres, les ordures ménagères sont transportées dans la vallée du Rhône. Il est rappelé aux usagers que les bacs verts ne doivent recevoir que des ordures ménagères, les bacs jaunes le tri sélectif. Tout autre objet est à transporter à la déchetterie ou à l'entrepôt communal après avoir pris rendez-vous avec Olivier Bertrand (veiller à respecter l'heure du RV).

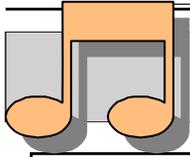
Le Sictoba rappelle que la facturation se fait au poids. Alors, reconnaissons qu'il est plus facile de trier que de payer ! TRIONS

Communauté de Communes

Notre communauté de communes s'est élargie depuis le 1^{er} janvier 2009 avec l'adhésion de Rosières, Lablachère et St Genest de Bauzon.

Depuis cet événement, un travail intense est effectué par des « groupes de travail » afin de faire émerger les volontés de recherches de nouvelles compétences à transférer.

Dans les mois à venir, les résultats de l'analyse des diverses conclusions seront présentés aux différents conseils municipaux qui devront ensuite se prononcer et se positionner.



Festivités au Village

Concert « Quatuor à cordes »

Le 12 juillet, le quatuor à cordes Puccini (quatre solistes de l'Opéra de Lyon) jouent des œuvres de Mozart et de Dvorak pour le plus grand plaisir des quelques 200 amateurs présents dans l'église. Ces concertistes ont offert gracieusement leur prestation au profit de l'Association Restauration de l'Eglise.

Concert « Duos pour violon »

Le 22 juillet en l'église de Laboule, plus de 70 amateurs s'étaient rassemblés pour apprécier les duos pour deux violons sans basse de Campagnoli, Mozart, Pugnani et Leclair interprétés avec délicatesse et brio par deux musiciens de l'orchestre d'Amsterdam : Roos et Anton Van der Graaf.

Ce fut un moment émouvant et plein de charme.

Fête de la musique

Cette soirée du 20 juin 2009 consacrée à la musique et organisée par le Collectif du Ron Purri débuta à 17h en l'église par un concert Joseph Haydn (violon, flute, clarinette, violoncelle et guitare), suivi par la chorale des Assions.

Les instants musicaux se poursuivirent jusqu'à une heure avancée de la nuit avec des musiques du monde (Mob : rock blues, Koalan Project : électro acoustique, Amistad : reggae afro et Drobie sound.

Cinéma

le 29 Juillet : Slumdog Millionnaire : la fabuleuse aventure d'un indien malchanceux qui devient millionnaire

Soirée théâtrale

A Laboule, le 16 Décembre au soir, aux sièges des deux Associations Groupe Approche Théâtre et Euroculture en Terroir Cévenol, étaient conviés les amis de la Culture, dont certains affrontèrent des routes verglacées, pour une soirée théâtrale « en confidence ».

Marguerite Yourcenar écrit la nouvelle « Maléfice », en 1927, alors qu'elle n'avait que 24 ans. « Evocation réaliste des mœurs italiennes », selon l'auteur, dans l'édition de la Pléiade.

Une femme va mourir de tuberculose. Lui a-t-on jeté un sort ? L'envoûteuse, la sorcière, présente dans l'assemblée va se dévoiler peu à peu. Au départ, elle a jeté un sort par dépit amoureux et la voici soudainement transmutée en sorcière, crainte et envinée.

Le Bien et le Mal étroitement imbriqués ; l'un n'ayant d'existence possible sans l'existence de l'autre ! En 1927, le fascisme italien commençait à ramper insidieusement...

Claudine Chenuil nous dit le texte dense et méticuleux pour recréer une atmosphère fébrile et tendue sur des musiques de Giorgio Negro. La mise en scène est due à Jean-Pierre Jouglet.

Un buffet généreux et convivial suivit, pour retrouver une ambiance festive, chacun ayant eu à cœur d'apporter son tribut en ces veilles de fêtes. Soirée « euro culturelle » rassemblant trois nationalités différentes et cinq grandes régions de France.

Nourritures spirituelles et nourritures terrestres... Une expérience à renouveler sans modération, de l'avis général !

 * **Et cet été ...** *
 * **Samedi 8 Août** : fête votive *
 * * * * *
 * **Dimanche 9 Août** à 18 h : flute à bec, flute traversière et basse continue *
 * pour des sonates de Haendel, Telemann et Bach *
 * * * * *
 * **Dimanche 30 Août** à 17h : Chœurs orthodoxes russes et bulgares *
 * * * * *
 * **Dimanche 27 septembre** à 18h : chœur de femmes « Elegie » d'Aubenas *
 * * * * *

Informations municipales

Sécheresse

Depuis le 3 juillet, notre bassin de la Beaume et de la Drobie est déclaré en zone sécheresse « Pénurie sévère ».

Des mesures de restriction ont donc été mises en place et nous vous en rappelons les points les plus restrictifs :

L'arrosage des jardins est limité de 19 à 22 heures aux mercredi, vendredi et dimanche.

Les autres restrictions concernent les lavages de voitures, de voirie et le remplissage des piscines.

Guichet fiscal

Afin d'améliorer la relation entre les services fiscaux et le public usager, il a été décidé de mettre en place un guichet fiscal unifié dans la commune à partir du mois de septembre.

Nous tiendrons au courant nos lecteurs dès que les précisions (jour d'ouverture et horaires) seront déterminées .

Conseils municipaux du semestre – Extraits

Lycée d'enseignement général :

l'éloignement des lycées augmente sérieusement le temps de transport scolaire des lycéens. Il est souhaité par le Conseil qu'un Lycée d'enseignement général soit couplé avec la reconstruction prévue du collège de la Vallée de la Beaume et réaliser ainsi une cité scolaire mixte.

Pistes DFCI :

un projet de régularisation foncière et juridique des pistes DFCI sur le territoire de la commune a été présenté. Un avis favorable a été prononcé par le Conseil afin d'accepter ce projet et d'instaurer une servitude de passage et d'aménagement au profit de la commune.

Les pistes concernées sont : Piste du Chantor reliant la Pierre Plantée à la piste du Mont Aigu, Piste de Cham blanc reliant Laboule à Valgorge et la Piste du Mont Aigu au Nord, aux limites de la commune de La Souche.

Tarif de l'eau :

Définition des nouveaux tarifs applicables à compter du 1 Août 2009 :

Abonnement : 88.83 €

Consommation : 0.62 € le m³

Remplacement compteur : 91 €

Taxes (habitation, foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle) :

Un vote pour l'augmentation de ces quatre taxes a été soumis au Conseil

Transports régionaux

Bus Valgorge – Largentière

(hors vacances scolaires) :

Mercredi – départ 8h15 – arrivée 9h

Vendredi – départ 16h30 – arrivée 17h15

Samedi – départ 6h45 – arrivée 7h30

Bus Valgorge – Largentière (périodes scolaires) :

Lundi – départ 6h30 – arrivée 7h10

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

départ 7h25 – Arrivée 8h14 place du marché

Bus Largentière – Aubenas – TER – (hors vacances scolaires) : tous les jours

Départ 6h58 – 11h03 – 15h03 – 17h03 – trajet : 30 minutes environ

Bus Valgorge – Joyeuse

Transport à la demande le mercredi jour de marché.

Ouverture de la Mairie au public :

Tous les mardis et jeudis après midis de 14 à 17 h.

Médiathèque – Valgorge

Ouverture le mardi de 14h30 à 17h30, le mercredi hors vacances scolaires, de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h30. Fermeture en Août.

La Poste

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h30

CSRI (Centre Social Intercommunal)

Ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Comité de rédaction ouvert à tous.
Ce numéro a été réalisé avec l'aide des membres du Comité
Consultatif de la Communication.

Bulletin municipal
Dépôt légal à parution
Édité par la Mairie de Laboule
07110 Mairie de Laboule